

# forêt privée varoise

Mars et Juillet 2020

Bulletin du Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs du Var

Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs du Var  
Directeur de la Rédaction : Frédéric-Georges Roux  
Dépôt légal : Juillet 2020 — N° ISSN : 2496-2732

## Éditorial

Chers amis propriétaires forestiers sylviculteurs varois,

Nous devions nous réunir en Assemblée Générale le 15 mai dernier à Ollioules.

Les circonstances en ont décidé autrement.

Dire que cette période a chamboulé notre quotidien, ne me semble pas exagéré.

Pour faire court : nous avons, très vite, pris la sage décision de reporter notre Assemblée Générale après l'été. Elle se tiendra donc, je l'espère, le vendredi 16 octobre, toujours à Ollioules.

Retenez cette date. L'invitation vous parviendra en septembre.

Votre Conseil d'Administration, qui a pu, à nouveau se réunir physiquement début juillet, est en train de finaliser un programme exceptionnel avec des interventions de personnalités de premier plan pour ouvrir de manière percutante un débat d'actualité sur les enjeux que le « monde de demain qui se dessine » fait peser sur la propriété forestière privée.

On nous menace d'une « deuxième vague » si nous baissons la garde, mais il est certain que la vague « verte » est en marche. Il nous appartient de montrer et démontrer que nous gérons nos forêts de manière durable et responsable pour en endiguer les excès.



FRANSYLVA

Frédéric-Georges Roux  
Président



## IVP : Interruption Volontaire de votre Presse ?

Ce bulletin est exceptionnel à plus d'un titre.

Doublement daté de mars et de juillet, il est témoin d'une période d'interruption de mon activité cérébrale forestière. Je me préparais à remplir les pages blanches du numéro de mars quand j'ai appris, comme vous tous, que les semaines à venir ne seraient pas tout à fait comme avant. J'ai levé ma plume et mes yeux ont quitté l'écran de mon ordinateur pour se « figer » pendant 3 mois devant celui de ma télévision, laissant pousser mon poil dans la main qui s'est vite pris pour un baobab.

Ensuite, il n'a que 4 pages au lieu de 8 afin de respecter un planning de « dingue » pour le rédiger, le mettre en page et l'imprimer en 6 jours alors que je suis « dans les cartons ».

En effet, mon épouse m'a convaincu qu'il était raisonnable de migrer dans une maison de plain pied plus adaptée aux évolutions naturelles probables que l'âge finira bien un jour par m'imposer. Nous venons de trouver notre nouveau nid où nous commençons à nous installer. La suite est incontournable : je vais troquer mes tronçonneuses contre une tondeuse à gazon et un sécateur. Nous allons mettre en vente notre domaine forestier de Carnoules et il est assez probable que dans un an je ne serai peut-être plus « propriétaire forestier ».

Ce numéro est aussi pour moi le dernier d'une série dont j'ai été, non pas le seul, mais le principal auteur. J'avais laissé filtrer ma décision de prendre un peu de recul et de passer la main au terme de mes huit années à la présidence du syndicat. Le Conseil d'Administration doit statutairement attendre la fin de la prochaine Assemblée Générale pour nommer officiellement celui qui est pressenti pour présider aux destinées de votre syndicat., mais le secret devrait être levé à Ollioules.

Enfin, nous avons décidé de limiter la diffusion papier de ce bulletin qui est systématiquement mis en ligne sur notre site et qui sera envoyé par mail aux adhérents dont nous avons l'adresse à jour. **Que ceux qui souhaitent continuer à en recevoir une version papier prennent contact avec Sandra.**

### Sommaire

- Éditorial
- IVP : Interruption Volontaire de votre Presse ?
- Quel avenir pour la forêt privée ?
- Quel devenir pour le syndicalisme forestier ?
- Les annonces de la forêt varoise

# Quel avenir pour la forêt privée ?

## Forêts françaises en crise ?

Les forêts françaises sont-elles vraiment en crise comme le prétendent les six ONG se réclamant de « conservation de la nature »<sup>1</sup> et qui viennent de pondre un pavé de 56 pages titré « *Forêts Françaises en crise* »<sup>2</sup> qui mérite plus que notre attention.

Ce titre est percutant mais quelque peu mensonger car nos forêts ne sont pas en crise.

Le premier sous-titre du résumé exécutif, « *diagnostic national partagé* », est lui aussi trompeur car ce qui est partagé, ce n'est pas une prétendue crise mais le rôle multifonctionnel de la forêt : production, environnement et social et l'on n'a pas attendu 2020 pour l'affirmer.

La Loi du 9 juillet 2001 sur l'orientation de la forêt nous a suffisamment rappelé, si besoin était, que la Nation comptait sur nous, forestiers, pour gérer nos forêts durablement, en propriétaires responsables et à nos frais car, notamment en région méditerranéenne, nul ne peut espérer tirer un réel profit de cette « danseuse », objet de notre passion.

## Nos forêts sont-elles un « bien commun » ?

Laisser écrire sans réagir que les forêts sont un « bien commun » qu'il convient de gérer suivant « cinq principes » énoncés de manière professorale, c'est d'abord oublier que ces principes, qu'il n'est nullement question de contester, sont ceux que nous pratiquons pour gérer les forêts publiques et privées depuis que le Code Forestier a été édicté en 1346 par Philippe de Valois et qui nous ont permis notamment de doubler la surface boisée de l'hexagone depuis le 19<sup>ème</sup> siècle.

Nous n'avons pas attendu que, sans concertation avec nos représentants syndicaux, ces ONG, dont le pouvoir de manipulation d'une société urbaine et néo-rurale de plus en plus sensible à leurs sirènes n'est plus à démontrer, expriment ces évidences pour nous préoccuper de biodiversité, d'équilibre sylvo-cynégétique, de production d'énergie, de matériaux de construction, de services environnementaux, de paysages et même d'ouvrir volontairement nos forêts au public.

Quant au climat, nous n'avons pas besoin des scientifiques pour en mesurer les évolutions et l'impact sur nos essences méditerranéennes. Nous sommes aux premières loges et ce n'est pas parce que les départs de feux n'ont pas grand-chose de naturel et que nous avons depuis longtemps appris à les détecter et à maîtriser les feux naissants, que nous n'avons pas conscience que plus il fera chaud, plus les sols d'été seront secs et plus les vents souffleront fort, plus nos forêts seront vulnérables, d'autant plus que l'urbanisation s'en rapproche avec son cortège de grilleurs de brochettes, de fumeurs et de randonneurs qui les mettent de plus en plus en danger.

## Le fantasme de la coupe rase

Si l'on veut stocker plus de carbone forestier il faut couper des arbres, au bon moment. C'est le b.a.ba de la sylviculture : abattre les arbres matures pour en faire du bois d'œuvre qui le conservera pendant des dizaines d'années dans des meubles et des charpentes, laissant la place aux jeunes qui absorbent mieux que leurs aînés le carbone du CO<sub>2</sub> ambiant, libérant l'oxygène qui nous fait vivre, ce qui évite de construire en béton, dépresser et éclaircir tous les dix ou vingt ans pour donner l'espace et la lumière aux arbres d'avenir et produire l'énergie biomasse qui se substitue aux énergies d'origine fossile, gaz naturel inclus.

Mais pour cela, il faut conserver un minimum de rentabilité et se rappeler que la coupe rase est un mode de gestion durable puisque le Code Forestier fait obligation de veiller à la régénération, qu'elle soit naturelle ou par plantation.

## Main mise sur la forêt privée ?

Ne nous leurrions pas. Ce document n'est pas anodin. Il cache entre les lignes l'ambition de mettre la main sur notre bien, encore privé, en nous dictant ce que nous devons y faire, en participant en amont à l'approbation de nos plans de gestion et en contrôlant *a posteriori* si nous avons obéi.

Sauf que la Nation a de moins en moins de moyens pour gérer ses forêts domaniales et celles des collectivités territoriales.



<sup>1</sup> Humanité et Biodiversité, France Nature Environnement (FNE), Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), Comité Français de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), Réserves Naturelles de France et World Wildlife Fund France (WWF)

<sup>2</sup> Dossier en ligne sur notre site : <http://fransylva-paca.fr/wp/forets-francaises-en-crise/>

# Quel devenir pour le syndicalisme forestier ?

## Les trois piliers de la forêt privée

Pendant de nombreuses années, jusqu'à ce que l'État se réveille et commence à mettre le « ho là », c'étaient les agents des CRPF, dont la compétence et la motivation étaient (et sont encore) indiscutables, qui mettaient l'essentiel, voire la totalité, de la main à la pâte indispensable pour pallier la faible formation de nombre de propriétaires forestiers, tant pour la rédaction des PSG que pour les mises en vente groupées.

C'était le « bon temps » des trois piliers de la Forêt Privée Française qui partageaient un logo commun.

Le recadrage a eu lieu dans les années 1990 qui ont vu l'essor des coopératives forestières qui, au début, se sont comportées en conseils puis, business aidant, sont devenues des entreprises soumises aux dures lois du marché, contraintes de « serrer la vis » à leurs « fournisseurs » et néanmoins « coopérateurs ».

## Chacun pour soi ?

Vingt ans après, la crise permanente s'étant installée à demeure dans le paysage, y compris le paysage forestier, et l'argent public s'étant raréfié, force est de constater que les liens entre les trois piliers se sont quelque peu distendus.

Alors que nous sommes dans la même flotte et devrions naviguer de conserve vers le même port, avec un seul objectif commun : « **faire en sorte que les forêts privées françaises soient gérées durablement** », en profitant de leur potentiel « multifonctionnel » pour créer de la valeur, des emplois, protéger la biodiversité et l'environnement et contribuer aux attentes de la société en lui apportant des loisirs et de la beauté chère aux urbains et aux touristes, nous sommes contraints de déplorer une tendance au « **chacun pour soi** ».

C'est dommage car nous avons toujours besoin les uns des autres et vice-versa.

## Il faut que le syndicalisme soit fort

Fransylva est le seul organisme qui représente TOUS les propriétaires forestiers privés et qui défend tous ses adhérents.

Or, si nous sommes en France 3.500.000 propriétaires de parcelles boisées privées, nous ne sommes que 50.000 à adhérer à un syndicat !!!

Et encore, c'est grâce à l'adhésion toute récente du Sysso, le puissant syndicat des sylviculteurs du sud-ouest, dont les 10.000 adhérents viennent renforcer notre Fédération.

Notre région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur est dans la moyenne : 2.500 adhérents pour 226.000 propriétaires et les effectifs de nos 4 syndicats départementaux ou tri-départementaux stagnent en dépit de nos tentatives de recrutement.

Si nous ne multiplions pas rapidement nos effectifs par 2, par 5, par 10... nous perdrons le combat pour notre liberté, la forêt française y perdra ses gestionnaires bénévoles et, à force de végéter, Fransylva, première ONG en charge réelle de la Nature sur le terrain, ne survivra pas.

Pour gagner de nouveaux adhérents il nous faut les toucher et nous en faire connaître. Mais nos moyens de communication, la presse, le bouche à oreille... ont leurs limites.

Au travers du cadastre, le CRPF connaît tous les propriétaires forestiers qui possèdent un minimum d'hectares mais, pour « protéger leur vie privée », l'État nous en refuse désormais l'accès.

## La synergie n'est plus au rendez-vous

Il devrait être évident, y compris pour l'État, que **tout propriétaire trouverait un bénéfice en adhérant à un syndicat** (ce qui réduirait au passage les charges de travail et les ressources à financer des CRPF). Il serait donc « logique » et « productif » qu'à l'occasion de leurs rencontres « régaliennes » avec un ou des propriétaires, tous les agents du CRPF suggèrent plus systématiquement d'adhérer à Fransylva. Malheureusement, neutralité oblige.

Nous sommes plusieurs présidents de Fransylva à regretter ce manque d'aide que les CRPF nous apportent, tout en ayant par ailleurs un discours souhaitant « **un syndicalisme fort** » et le temps où nous nous réunissions à trois avec les coopératives afin de développer conjointement et harmonieusement nos services complémentaires destinés à notre cible commune.

À force de nous ignorer et de nous concentrer sur nos près carrés, nous devenons des étrangers. Le risque de devenir ennemis est à notre portée. Il n'y aura pas de gagnant et la forêt privée en mourra.



## Les annonces de la Forêt Varoise



### PROPRIÉTÉS EN VENTE

#### Nouveau :

#### Toujours d'actualité :

- 48 ha, Pignans
- 14 ha, Évenos
- 6 ha, Roquebrune-sur-Argens, accès facile
- 9,34 ha, Ampus
- 17 ha, Collobrières
- 18 ha, Figanières, accès direct CD 54
- 6,3 ha, Plan-de-la-Tour
- 32 ha, Montferrat
- 6 ha, Bagnols-en-Forêt (châtaigniers)
- 2,5 ha, La Roquebrussanne
- 11 ha, Vérignon
- 4,57 ha, Roquebrune-sur-Argens, proche d'un petit lac
- 13 ha, Ginasservis
- 41 ha, Bargemon/Seillans
- 5 ha, Carcès, en bordure du barrage, parking
- 4,83 ha, Lorgues

- 10 ha Brignoles, 15 ha La Mole, 145 ha St Maximin, 42 ha Saint-Zacharie, 8 ha Les Arcs et 7 ha Rocbaron
- 16 ha et 18 ha, Vidauban, facile d'accès
- 10 ha, Bargemon, forêt Château de Fauvas
- 6 ha, Bormes-les-Mimosas
- 1100 m<sup>2</sup> parcelle D19, Artignosc sur Verdon

#### Vendu :

- 6 ha, Villecroze
- 18 ha, Figanières accès direct CD 54 (préemption Safer)
- 50 ha, Callas-Bargemon, DFCL, accès facile, vue dominante
- 10 ha, Pignans

#### Divers :

- 22 ha, La Roquebrussanne (en attente de préemption par la commune)
- 1 ha terre agricole, Artignosc-sur-Verdon (truffière & chasse)

*En cas de vente, merci de nous communiquer le nom de l'acquéreur et le prix de vente à l'ha. N'oubliez pas alors de faire adhérer votre acquéreur à notre syndicat.*

## Les adresses utiles

### CRPF - Antenne du Var

Maison de la Forêt, Quartier des Lauves,  
83340 Le Luc

**Responsable secteur 83/06: Marie Gautier**  
[marie.gautier@crpf.fr](mailto:marie.gautier@crpf.fr)

#### **Var Ouest : Anthony Cubaynes**

Tél. : 04.94.50.11.51 - Mail : [anthony.cubaynes@crpf.fr](mailto:anthony.cubaynes@crpf.fr)

#### **Var Est : Joël Perrin**

Tél. : 04.94.50.11.52 - Mail : [joel.perrin@crpf.fr](mailto:joel.perrin@crpf.fr)

#### **Var Fayence et Esterel : Quentin Vanneste**

Tél. : 06.74.64.63.57 - Mail : [quentin.vanneste@crpf.fr](mailto:quentin.vanneste@crpf.fr)

#### **Chargé de mission 83/06 :**

Recrutement en cours



### Coopérative Provence Forêt

Maison de la Forêt, Quartier des Lauves  
83340 Le Luc

**Emmanuel Atanoux** - Tél. : 06.82.45.58.72



### ASL Suberaie Varoise

Pôle Forêt, Quartier Précoumin, Route de Toulon  
83340 Le Luc Tél. : 04.94.73.57.92

Techniciens : **Chloé Monta et Gisela Santos-Matos**



### Union Régionale des Syndicats de Forestiers Privés

Maison de la Forêt Quartier des Lauves, 83340 Le Luc  
Tél. : 04 94 50 09 70 - Mail : [paca@fransylva.fr](mailto:paca@fransylva.fr)

[www.fransylva-paca.fr/wp](http://www.fransylva-paca.fr/wp)

## Liens pour les internautes : [www.fransylva-paca.fr/wp](http://www.fransylva-paca.fr/wp)

[www.fransylva-paca.fr/wp](http://www.fransylva-paca.fr/wp) le site de tous les propriétaires forestiers privés de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et donc de votre syndicat

[www.fransylva.fr](http://www.fransylva.fr) le site de notre Fédération Nationale

<https://paca.cnpf.fr/> le site du CRPF PACA

[www.provenceforet.fr](http://www.provenceforet.fr) : Coopérative Provence Forêt

[www.suberaievaroise.com](http://www.suberaievaroise.com) : ASL Suberaie Varoise

[www.ofme.org](http://www.ofme.org) : Observatoire de la Forêt Méditerranéenne

[www.ofme.org/pefc-paca](http://www.ofme.org/pefc-paca) : certification PEFC PACA

[www.forêt-mediterraneenne.org/fr/](http://www.forêt-mediterraneenne.org/fr/) : Forêt Méditerranéenne

[www.var.gouv.fr/acces-aux-massifs-forestiers-dans-a2898.html](http://www.var.gouv.fr/acces-aux-massifs-forestiers-dans-a2898.html) :

Dispositions quotidiennes en été d'accès aux massifs forestiers varois en fonction des risques incendie

## Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs du Var

Membre de la Fédération Nationale des Forestiers Privés de France (Fransylva)

Maison de la Forêt - Quartier des Lauves - 83340 Le Luc

Tél. : 04.94.50.09.70 — Mail : [spfsvr@sfr.fr](mailto:spfsvr@sfr.fr)

Permanence téléphonique du lundi au vendredi (9h00 à 12h00) : Sandra Arnaud

[www.fransylva-paca.fr/wp/syndicat-83/](http://www.fransylva-paca.fr/wp/syndicat-83/)

